GALET MULTIFONCTION SPECIAL LINER

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE GALET MULTIFONCTION SPECIAL LINER

UTILISATION Désinfection des eaux de piscines.

FABRICANT **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**
Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGERS POUR L'HOMME
Nocif en cas d'ingestion.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Irritant pour les yeux et les voies respiratoires (avant dissolution).

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Substances utilisées dans la préparation :
Acide trichloro isocyanurique = 1,3,5-Trichloro-1,3,5-trazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione
N° C.A.S. = 87-90-1 N° INDEX. = 613-031-00-5 N° CE. = 201-782-8
O, Xn, N, R8, R22, R31, R36/37, R50/53
COMPOSITION 70 à 80%

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant environ 15 min. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau.

INGESTION Ne pas faire vomir. Faire ingérer du pain trempé dans du lait, puis de l'huile alimentaire. Consulter un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou de symptômes de déficience respiratoire.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

MOYENS D'EXTINCTION: Utiliser de grandes quantités d'eau froide sur le(s) foyer(s) de l'incendie, après les avoir isolés.
ATTENTION : surtout, ne pas utiliser d'extincteur à poudre contenant des composés d'ammonium.

EQUIPEMENT: Tenue de protection (avec protection de la totalité du visage).
appareil autonome de respiration.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

METHODES DE NETTOYAGE: Ramasser mécaniquement les blocs, galets et la poussière induite.
Stocker séparément les morceaux de la poussière induite dans des fûts étanches.
Bien étiqueter ces fûts et les retourner au fournisseur.
Nettoyer l'emplacement souillé avec de grandes quantités d'eau.
Le produit est difficilement soluble dans l'eau.
Si des eaux de lavage sont récupérées, il est possible de les neutraliser par un réducteur (tel que le thiosulfate de sodium) en contrôlant bien les valeurs de pH et de température.

PROTECTION INDIVIDUELLE: Gants, masque, lunettes.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

Faire très attention aux conditions d'humidité, d'ensoleillement, et de température.
Tenir éloigné des liquides inflammables, des combustibles, et de toute matière oxydable.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

CONTROLE DE L'EXPOSITION : Si nécessaire, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les poussières ou vapeurs.
Les toitures doivent être équipées de systèmes de ventilation efficace.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES : gants, lunettes, tenue de travail à manches longues.
Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: pastilles, galets, blocs blancs de 20 g à 600g.
ODEUR	: chlore
pH à 25°C (à 1 % dans l'eau)	: 3,0 - 4,0
POINT DE FUSION	: 225 °C
DECOMPOSITION	: 225 °C
POINT D'ECLAIR	: non concerné
INFLAMMABILITE	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
MASSE VOLUMIQUE	: env. 1170 kg/m3 (densité apparente = 1.17)
SOLUBILITE DANS L'EAU	: env. 10 g / 100 g d'eau à 25 ° C

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

Stable dans des conditions normales d'humidité (taux d'humidité élevés à éviter).

INCOMPATIBILITES

Le produit est chimiquement incompatible avec les composés suivants :
- Les acides (dégagement de gaz chlore).
- **l'hypochlorite de calcium (risques d'explosion)**
- les matières organiques ou les matières facilement chlorées ou oxydées (risque d'incendies)
- l'ammoniac, les sels d'ammonium, l'urée et tous les composés similaires qui contiennent de l'azote (risque de formation de trichlorure d'azote, très explosif)
- les huiles ou les graisses (risque de décomposition avec dégagement de CO_2 ou de chlore)
- les matières alcalines, telles que le Na_2CO_3, en présence d'humidité (risque de décomposition violente et d'incendie)
- les alcools, éthers, la biurée, et les solvants tels que le toluène, les xylènes, ...

Produits de décomposition dangereux : trichlorure d'azote, chlore, acide cyanhydrique.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Toxicité orale aiguë - DL 50 orale sur le rat > 1 mg / kg : légèrement toxique.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Dangereux pour l'environnement : très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Dissoudre sous agitation le produit à éliminer dans une solution alcaline (NaOH ou chaux),
Neutraliser cette solution avec un agent réducteur (Na_2SO_3),
Ajuster le pH avec un acide (H_2SO_4 ou HCl),
Eliminer le produit chloré en tenant compte de la législation en vigueur.

Ne rejeter une solution de ce produit, seulement si elle ne contient plus de chlore actif.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU:3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT SOLIDE, NSA (acide trichloroisocyanurique)

TRANSPORT TERRESTRE
TRANSPORT MARITIME Classe = 9 - Groupe d'emballage = III - Etiquette danger = 9 - N° de code danger = 90

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées LQ27 = 6Kg**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes au Réglement CE n°1272/2008 (GHS))

Classification et étiquetage

Toxicité aiguë (par voie orale) cat4
Lésions oculaires graves/irritation des yeux cat2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, cat3:irritation des voies respiratoires
Danger chronique pour le milieu aquatique cat1

ATTENTION

Mention de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH031	Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

Conseils de prudence - Prévention

P102	Tenir hors de portée des enfants
P261	Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P273	Eviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

P301/312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOINSON ou un médecin en cas de malaise
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (Chlore) peuvent se libérer."
"Contient de l'acide trichloroisocyanurique"

Symboles de danger **Xn** - Nocif et **N-** Dangereux pour l'environnement

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R	22 -	Nocif en cas d'ingestion.
	31 -	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
	36 / 37 -	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
	50 / 53 -	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Phrases S	2 -	Conserver hors de la portée des enfants.
	3 -	Conserver dans un endroit frais.
	8 -	Conserver le récipient à l'abris de l'humidité.
	26 -	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	29 -	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
	46 -	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE : **CHZN1525**
ALLEMAGNE : Registriernummer : N - 28050

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Indications sur la classification des substances utilisées dans la formulation :
R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles

Classement ICPE du produit
Classification ICPE : 1172

RECOMMANDATIONS :
Tenez prêt un plan de secours d'urgence.
Séparer le produit des matières incompatibles.
Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
Toujours garder sur palettes ou sur rayonnage.
Bien nettoyer les équipements avant de changer de produit.
Vider les trémies à la fin de chaque journée de travail.
Porter des vêtements ou équipements de travail appropriés.
Garder propres et à proximité les couvercles de fûts en cas d'urgence.
Tenir informé les responsables d'atelier.
Garder les balayures de produit au sec, avant neutralisation.

16 - AUTRES INFORMATIONS (suite) :

RESTRICTIONS : Stocker des produits liquides au dessus de ce solide.
Ne pas laisser de matières organiques (graisses) s'accumuler sur le sol.
Ne pas fumer dans un local destiné au stockage ou à la transformation des produits chlorés.
Ne pas utiliser de systèmes d'extraction commun pour des produits incompatibles.
Ne pas utiliser de chariots élévateurs à gas-oil ou à essence.
Ne pas utiliser de produits ménagers pour le lavage des sols d'atelier.
Ne pas se servir des emballages d'origine pour la récupération des balayures.
Ne pas permettre que le produit puisse être mouillé.
Ne pas jeter du produit dans un container de détritus commun.
Ne pas permettre le rejet de produit non neutralisé à l'égout
Ne pas utiliser d'extincteur à poudre en cas d'incendie.

Autres informations
Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigé
Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières **= 3808942090**